

**AVIS PUBLIC**



**ORDONNANCES 1333-O.32, 1333-O.33**

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté, à sa séance du 4 décembre 2018, les ordonnances 1333-O.32, 1333-O.33.

L'ordonnance **1333-O.32** vise à aménager une zone de stationnement pour personnes handicapées devant le 6212, du boulevard Roi-René.

L'ordonnance **1333-O.33** vise à interdire le virage en «U» dans les trois directions de l'intersection de l'avenue Chénier et du boulevard Joseph-Renaud.

Et ce, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333, art. 5). Ces ordonnances entrent en vigueur en date d'aujourd'hui et sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701, boul. Louis-H. La Fontaine, arrondissement d'Anjou, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 5 décembre 2018.

Nataliya Horokhovska  
Secrétaire d'arrondissement substitut